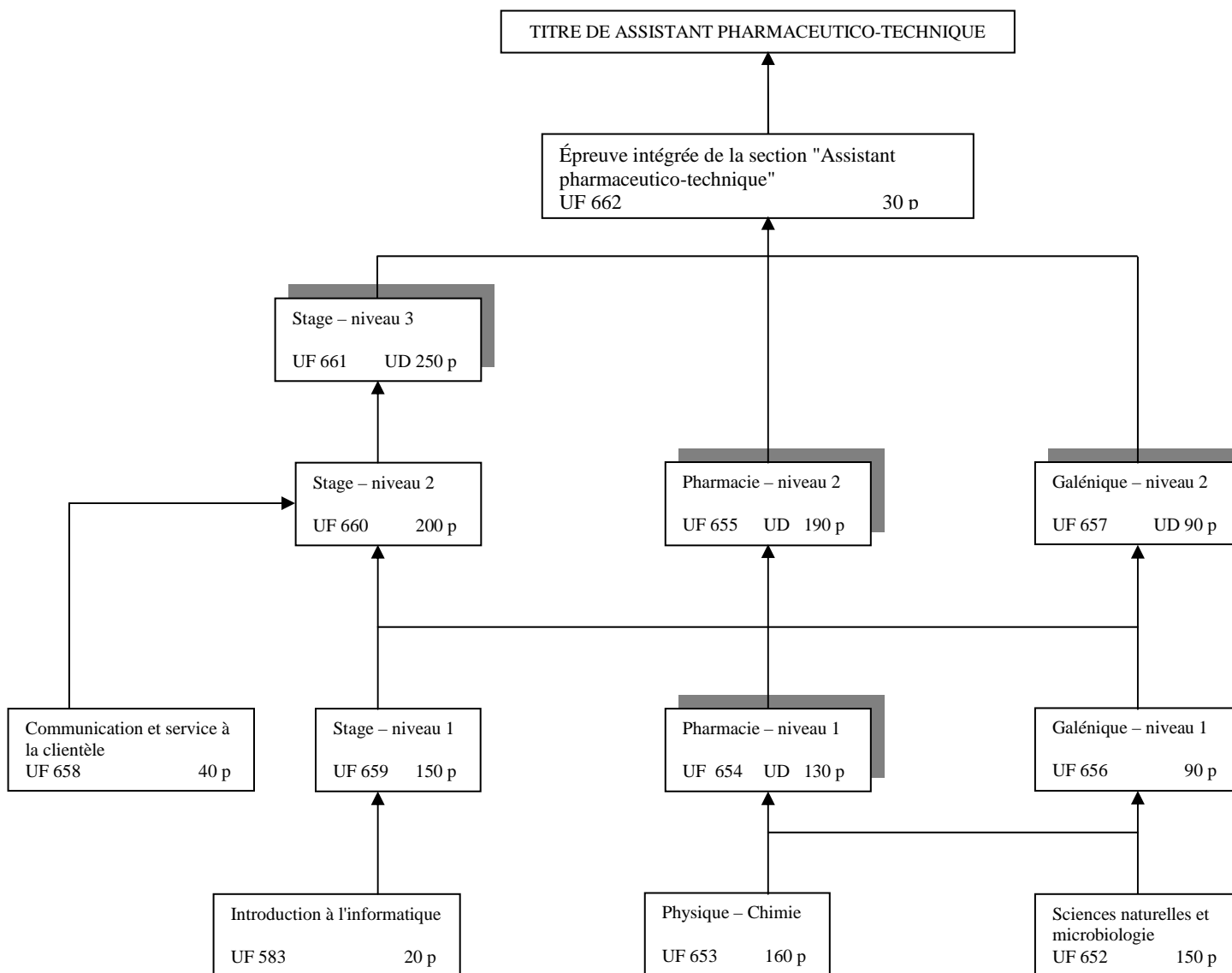


ORGANIGRAMME DE LA SECTION ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE



Conditions d'admission:

- soit sur base d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI)
- soit (si pas de CESI) sur base d'un test en français et en mathématique validé par le Conseil des Etudes et présenté après avoir suivi une unité de formation "Assistance" organisée par l'IRAM PS.